

ADOPTION DU BUDGET 2021 DE LA MRC D'ABITIBI

AMOS, LE 26 NOVEMBRE 2020 – C'est hier soir que la Table des conseillers de comté (conseil des maires) de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Abitibi adoptait son budget 2021 qui lui permettra de remplir ses différents mandats. Ce budget total se chiffre à 5 684 665 M\$, représentant une hausse 24 273 \$ par rapport à l'année dernière.

MAINTIEN D'UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Afin de remplir ses différents engagements, la MRC compte sur différentes contributions gouvernementales, des revenus autonomes et des quotes-parts qui constituent la partie payée par chaque municipalité pour les services reçus de la MRC. À ce chapitre, le total des quotes-parts s'élève à 1 299 393 M\$, soit une baisse de 531 122 \$ comparativement à l'année qui se termine. Cette baisse s'explique par la somme reçue du gouvernement pour les ressources naturelles et par l'utilisation des surplus.

SOIR D'ÉLECTIONS

C'était soir d'élections à la MRC alors que les zones 3 (La Motte, Preissac, Sainte-Gertrude-Manneville, Saint-Mathieu-d'Harricana) et 4 (Barraute, Champneuf, La Morandière, Rochebaucourt) du comité administratif ont réélu sans opposition les mêmes représentants, soit respectivement M. Pascal Rheault et M. Yvan Roy. Quant au rôle de préfet suppléant, celui-ci a été nouvellement remporté par M. Éric Comeau, maire de La Corne, pour un mandat d'un an, face au préfet suppléant sortant M. Pascal Rheault.

FAITS SAILLANTS 2020

Tout comme le reste du monde, l'année 2020 fut marquée la pandémie de la COVID-19. Bien que ses façons de faire ont dû être adaptées à cette nouvelle réalité, la MRC d'Abitibi a réussi à poursuivre ses mandats et développer différents projets territoriaux.

En avril dernier, au moment fort de la pandémie, la MRC a orchestré un service gratuit de livraison d'épicerie en milieu rural, et ce, de concert avec ses employés, certaines municipalités du territoire et la Coop IGA-Ouest d'Amos. Ce service s'adressait aux personnes dites vulnérables (ex. personnes âgées, personnes à risque en raison de problème de santé, familles monoparentales, etc.) vivant dans les municipalités rurales du territoire. Au total, ce sont 191 livraisons qui ont été effectuées.

À l'automne, les maires de la MRC d'Abitibi se sont également rassemblés lors d'un lac à l'épaule, entre autres, afin d'effectuer une mise à niveau des informations générales, des compétences et des responsabilités de la MRC ainsi que d'établir une vision commune des différents dossiers en cours et futurs.

Finalement, une signature d'entente de 650 000 \$ sur 5 ans, soit 130 000 \$ par année, entre la MRC d'Abitibi et l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) a été conclue. Cet important partenariat permettra notamment de soutenir la programmation de recherche de l'Institut de recherche sur les forêts (IRF), et ainsi, bonifier les connaissances dans le domaine de la foresterie sur le territoire.

PRINCIPAUX PROJETS DE 2021

Le développement local demeure une priorité pour la MRC d'Abitibi. D'une part, elle réinjectera 624 000 \$ pour soutenir le CLD Abitibi dans sa mission de développement économique, ainsi que 500 000 \$ pour maintenir le service Max+ Transport collectif. Elle continuera d'investir via différents fonds pour un total de 554 000 \$ destinés à ses appels de projets, soit 132 000 \$ de plus que l'an dernier. Une collaboration avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) est également prévue pour mettre en place deux projets d'envergure pour son développement territorial.

D'autre part, le développement d'une planification stratégique sera une priorité pour la MRC, qui souhaite déterminer ses objectifs comme organisation et la façon des atteindre, tout en développant une nouvelle vision adaptée à son mandat actuel.